



Maison des arts du Grütli
Ville de Genève

RÈGLES D'USAGE DE L'ATELIER 5

Sonorisation



Cet atelier est équipé studio avec du matériel pour diffuser du son.

Merci d'en prendre grand soin et de ne pas modifier les raccordements.

Matériel à disposition :

- un mini-jack pour connecter un téléphone portable, ordinateur ou lecteur mp3
- un port USB pour la lecture de MP3
- un lecteur CD compatible MP3
- un récepteur Bluetooth
- une entrée micro

Le matériel supplémentaire, en particulier casque, micro, adaptateurs, câbles, rallonges, multiprises, doit être apporté par chaque utilisateur qui en est entièrement responsable.

[Pensez aux autres Usagers de la Maison des arts du Grütli en modérant le volume](#)



En cas de problème avec le matériel audio, merci de nous le signaler par email à : mag.sec@ville-ge.ch

Important



Ne pas utiliser des chaussures ou objets pouvant endommager le parquet.

Ne pas effectuer de travaux sur le sol sans le protéger adéquatement.



Attention : veuillez utiliser des adhésifs spécifiques pour le marquage au sol. Le sol ne doit présenter aucune marque d'adhésif ou de traçage.

Ne surtout pas utiliser n'importe quel scotch. Protégez le sol de tout contact avec des liquides.



Il est interdit :

- d'apposer du scotch sur les murs,
- de fumer à l'intérieur de l'atelier et du bâtiment,
- d'utiliser des produits pyrotechniques et/ou des fumigènes,
- de cuisiner dans l'atelier.



Après votre passage, merci de balayer l'atelier, de fermer les fenêtres et de vider les poubelles dans les containers, à l'extérieur du bâtiment.

Ne pas utiliser de produits corrosifs pouvant endommager le sol et le matériel.

NE RIEN ENTREPOSER À L'EXTÉRIEUR DE CE LOCAL

Informations utiles

Numéros d'urgence

Urgence : 144 Police : 117
Pompier : 118 Genève-Médecins : +41 (0)22 754 54 54

Horaires bâtiment (Régisseurs 022 418 35 50/54)

LU-VE 08h00-01h00
SA-DI 10h00-01h00